

2^e PILLIER

**Les salarié-e-s ont des droits!
Adhérez à l'ARPIP
pour vous former et
vous défendre!**

CALENDRIER

17 septembre 2020

Présentation du cycle, fonctionnement de l'ARPIP, la gestion paritaire
Intervenants: Aldo Ferrari (Unia, président ARPIP)
Eric Maugué (Avocat spécialisé en LPP)

1 octobre 2020

Les institutions de prévoyance
Intervenant: Aldo Ferrari (Unia, président ARPIP)

5 novembre 2020

Lecture des comptes d'une institution de prévoyance, 1^{ère} partie
Intervenant: Didier Vogt (Economiste)

3 décembre 2020

Lecture des comptes d'une institution de prévoyance, 2^e partie
Intervenant: Didier Vogt (Economiste)

11 février 2021

Expertise actuarielle d'une institution de prévoyance
Intervenant: Stéphane Riesen (Actuaire)

18 mars 2021

Contrôle et surveillance des institutions de prévoyances

22 avril 2021

Allocation stratégique de placement
Intervenants: Aldo Ferrari (Unia, président ARPIP)
Mohsen Sohrabi (Consultant en placements)

6 mai 2021

Politique de placements en capitaux – Exercice des droits de vote des actionnaires
Intervenant: Représentant Ethos

17 juin 2021

Processus de liquidations, partielles ou totales, des caisses de pension – Bilan du cycle
Intervenants: Alexia Raetzo (Avocate spécialiste en LPP)
Aldo Ferrari (Unia, président ARPIP)

CYCLE 2020-21

**Formation pour les
représentant-e-s des
salarié-e-s dans les caisses
de pension cycle ARPIP**

arPip

M O V E N D O

L'Institut de formation des syndicats

QUOI ?

Vous êtes représentant-e des salarié-e-s dans votre caisse de pension ou en voie de l'être? Vous êtes secrétaire syndical-e? Vous êtes fortement concerné-e par les problèmes de la prévoyance professionnelle? Alors ce cycle de formation s'adresse à vous!

L'objectif est de vous permettre d'assumer au mieux vos fonctions. Lors de chaque journée, un thème relatif à la prévoyance professionnelle est développé par des spécialistes de la LPP.

Ces journées de formation vous offrent également l'opportunité d'échanges enrichissants avec les autres participant-e-s.

QUAND ?

Le cycle se déroule sur deux semestres, à raison d'une journée par mois, et débutera le jeudi 17 septembre 2020 pour se terminer le 17 juin 2021. Une attestation est délivrée en fin de cycle.

OÙ ?

Tous les cours se dérouleront à Lausanne, à l'hôtel Aulac, Place de la Navigation 4 1006 Lausanne

FRAIS

Les frais de cours s'élèvent à 410.-/jour. Les membres individuels ARPIP ainsi que les membres des fédérations de l'USS affiliées à Movendo bénéficient d'un tarif préférentiel de 250.-/jour.

Les représentant-e-s des salarié-e-s dans un conseil de fondation et leurs suppléant-e-s peuvent prétendre à la prise en charge des frais de séminaire par leur caisse (art. 51 LPP). Pour les membres des fédérations de l'USS affiliées à Movendo, certaines journées peuvent être prises en charge par leur fédération, selon leur règlement interne.

INSCRIPTION

Il est conseillé de suivre l'ensemble des modules du cycle. Si vous estimez n'avoir besoin que de certains contenus, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement aux modules qui vous intéressent.

Veillez mentionner sur votre bulletin d'inscription si vous désirez suivre l'entier du cycle en 2020/2021 ou simplement quelques-uns des modules. Indiquez également l'adresse complète de la caisse de pension à laquelle la facture doit être adressée.

Je m'inscris au Cycle ARPIP - Movendo 2020 - 2021

cycle complet uniquement aux dates suivantes :

| | | |
|-------------|------------------------|---|
| Nom | Membre ARPIP | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Prénom | Syndiqué-e? | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Adresse | Syndicat | |
| Code postal | Adresse de facturation | |
| Localité | | |
| E-mail | | |
| Téléphone | | |